

# LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°11 • ÉTÉ 2019



## Etude sur l'apaisement de la circulation



**TRAVAUX**  
La maison de santé pluriprofessionnelle



**BIBLIOTHÈQUE**  
Pages & Partage



**ENVIRONNEMENT**  
Le moustique tigre

VILLAGE DE  
**SAINTE JEAN**  
DE MOIRANS

EDITO .....	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN .....	04
JUMELAGE : <b>Saint-Jean et Frossasco, pour mieux se connaître...</b> .....	05
FINANCES : <b>Un budget prévisionnel 2019 ambitieux</b> .....	06
PROJETS : <b>Avancée des grands projets</b> .....	09
TRAVAUX : <b>La future maison de santé pluriprofessionnelle</b> .....	10
VIE QUOTIDIENNE : <b>Etude sur les déplacements</b> .....	12
BIBLIOTHÈQUE : <b>Pages &amp; Partage, une belle aventure</b> .....	14
PORTRAITS CROISÉS : <b>Questionnaire commun</b> .....	17
VIE MUNICIPALE : <b>Conseil municipal des enfants</b> .....	18
ENVIRONNEMENT: <b>Le moustique tigre est à Saint-Jean</b> .....	20
SITE INTERNET : <b>Un grand bravo !</b> .....	22
EXPRESSION POLITIQUE .....	24
RENCONTRE : <b>Sandra Boizot</b> .....	26
FÊTES ET ANIMATIONS .....	28
JEUX - CONCOURS : <b>Voici les gagnants</b> .....	31
JEUX - CONCOURS : <b>La photo-mystère</b> .....	32



## Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

L'actualité de notre commune est marquée par la réalisation de nos "grands chantiers": maison de santé pluriprofessionnelle, café/petite restauration ; Maison Pour Tous /Centre de Loisirs Sans Hébergement ; salle des mariages et du Conseil Municipal en rez-de-chaussée jouxtant la mairie. Certains d'entre eux seront terminés en fin d'année, voire début 2020, comme cela était précisé dans le planning prévisionnel. L'un, par contre, tarde à se réaliser, c'est celui de la construction de la salle des mariages et du Conseil Municipal accessible à tous les usagers. Il aura fallu de mauvaises surprises (présence de deux conduites de gaz, de lignes basse tension, et du réseau de chauffage créé en 2005 avec la chaufferie centrale, non renseignés sur les plans et découverts lors des fondations) pour stopper tous travaux. Et il aura fallu attendre très patiemment l'intervention des services compétents, qui ont tardé à venir, pour que la construction puisse enfin reprendre. Par exemple la société ENEDIS (ex EDF) a imposé un délai de 24 semaines pour intervenir... Ainsi va l'action communale ; elle s'inscrit dans la durée, et oblige à la patience ! Plusieurs mois d'études, plusieurs mois pour obtenir des financements publics, plusieurs mois de construction, et enfin l'aboutissement des projets... J'espère d'ailleurs que nous aurons l'occasion de nous retrouver pour inaugurer ensemble ces nouvelles structures. Mais je souhaite surtout vous témoigner ici toute ma reconnaissance pour la compréhension dont vous faites preuve au regard des nuisances occasionnées. Ces projets, outre la mobilisation des élus, demandent un fort investissement financier. Pour leur mise en œuvre, nous avons reçu le soutien de plusieurs partenaires – Etat, Région, Conseil Départemental, Pays Voironnais – que je remercie pour leur confiance. Enfin, ces structures ne se justifient que si elles sont occupées par des services utiles aux Saint-Jeannais. Les professionnels de santé (médecins, infirmière, orthophonistes, diététicienne, psychologue) se sont déjà appropriés les lieux lors d'une visite du chantier

en juin dernier. De même, les gérants du "Petit Café" ont été choisis par le jury émanant du groupe de travail "Café" en juin dernier, et ont pu visiter leurs futurs locaux début juillet. Nous vous les présenterons dans le prochain numéro du Petit Journal.

Dans tous les domaines de l'action municipale, j'ai tenu à ce que mon équipe travaille avec méthode, soit organisée, travaille ensemble et avec nos partenaires, dans un juste équilibre des actions à mener. C'est d'ailleurs ce que nous faisons également au Pays Voironnais, où nous poursuivons, sans relâche, toutes les démarches qui permettent de faciliter le développement de notre commune. C'est ainsi que j'ai le plaisir de vous informer que depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la ligne de bus n° 1 est prolongée jusqu'à l'arrêt du Saix. Cet arrêt avait été supprimé à la rentrée 2016 par le Pays Voironnais car il avait été jugé dangereux pour les usagers, du fait de l'absence de trottoir et de l'étroitesse de l'accotement dans le sens Voiron-Tullins. Ce manque de sécurité avait d'ailleurs été dénoncé depuis de nombreuses années. Face aux protestations des usagers appuyés par la mairie, le Pays Voironnais a accepté de rétablir l'arrêt pour la ligne scolaire, à condition que la commune réalise des aménagements de sécurité, ce que nous avons fait. Ayant constaté que l'aménagement fonctionne bien, il a donc décidé de rétablir également à la rentrée 2019 l'arrêt pour la ligne A qui permet aux lycéens de se rendre à Voiron ou même à Moirans, où ils peuvent éventuellement trouver une correspondance pour se rendre au lycée Pierre Béghin.

C'est donc grâce aux aménagements que nous avons faits dans ce secteur que cette ligne a pu être rétablie. C'est la relation "gagnant-gagnant"; chacun faisant un pas vers l'autre pour faire avancer les projets ! Soyons résolument engagés dans l'avenir avec méthode et détermination. C'est en sachant garder nos valeurs que nous pourrions maîtriser au mieux les changements qui s'annoncent.

**Laurence Béthune, Maire**



### Merci !

Les services techniques de la commune ont été contraints d'intervenir en urgence, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 juillet dernier, après la chute d'arbres sur nos routes, suite aux fortes rafales de vent qui se sont abattues sur Saint-Jean, alors que tout le monde avait encore en tête les dégâts de l'orage de grêle du 15 juin. Ils ont démontré une fois de plus qu'ils savent se mobiliser, rapidement et avec beaucoup de bonne volonté, au service de la population. Merci à Yannick et Teddy qui, en pleine nuit, ont tronçonné les arbres et dégagé les routes, à Fikri, leur chef, venu en urgence de Grenoble, à Hervé qui a spontanément



parcouru la commune pour signaler les dégâts. C'est avec de telles personnes que le service public prend tout son sens.

Madame le Maire Laurence Béthune, le Premier Adjoint Michel Delmas et l'Adjointe à la communication Sandrine Moncho étaient également présents sur le terrain, une partie de la nuit. Merci également aux habitants qui se sont mobilisés pour dégager les routes et aider leurs voisins. La solidarité et l'entraide sont des mots qui ont un sens à Saint-Jean. Nous pensons bien entendu à tous ceux qui ont subi des dégâts lors de ces différents phénomènes météorologiques, et surtout à nos agriculteurs.



### C'est la rentrée !

Lundi 2 septembre, c'était l'effervescence dans la cour de l'école Vendémiaire. Parents, frères, sœurs, nounous... étaient présents en nombre pour accompagner les enfants, pour la rentrée des classes. Des enfants manifestement heureux de retrouver leurs

copains et de découvrir leurs professeurs. Et aussi des plus petits, qui faisaient leur première rentrée, avec parfois un peu d'inquiétude et quelques pleurs. Puis la cour s'est vidée, pour permettre à l'école de trouver un calme nécessaire aux apprentissages. L'école reçoit cette année 319 enfants répartis dans 12 classes.



Comme durant chaque été depuis 2017, deux nouvelles classes ont été équipées de vidéo-projecteurs interactifs. Nous souhaitons à tous les enfants de l'école Vendémiaire, ainsi qu'à ceux du Sacré Cœur une belle année scolaire et une belle réussite aux collégiens, lycéens et étudiants saint-jeannais.

### Ça repart !

Les travaux de construction de la salle des mariages et du conseil municipal accessible aux personnes à mobilité réduite, à côté de la mairie, étaient suspendus depuis plusieurs mois. En effet, des canalisations de gaz et d'eau, des lignes électriques et le réseau de chauffage avaient été découverts dans le sol, alors qu'ils n'apparaissaient pas à cet endroit sur les plans. Dans ces conditions, les entreprises avaient

été contraintes de suspendre le chantier, le temps que les canalisations, le réseau de chauffage du restaurant scolaire et les lignes électriques soient déviés.

Les travaux électriques ont été faits le 27 août (entraînant une coupure d'électricité sur une partie du centre village pendant une grande partie de la journée). Le chantier va donc enfin pouvoir repartir, dans le courant du mois de septembre.



A Saint-Jean

# Saint-Jean et Frossasco, un jumelage pour mieux se connaître et se construire ensemble

*Cette année encore, nos deux villages se sont retrouvés, lors de la fête de la cerise à Saint-Jean et lors des fêtes de Frossasco, les 3 et 4 août derniers. Des familles saint-jeannaises et des élus ont fait le voyage et ont été hébergés chez nos amis italiens. Notre maire était bien entendu présente en Italie, occasion pour elle de rappeler dans son discours l'importance que ce jumelage revêt à ses yeux.*

*Comme chaque année, c'est un immense plaisir que d'être parmi vous aujourd'hui à Frossasco, pour célébrer votre fête annuelle. C'est un attachement profond et sincère qui lie nos deux communes. Je crois pouvoir dire que Frossasco et Saint-Jean-de-Moirans ont, depuis 21 ans déjà, tissé des liens d'amitié.*

*Pourtant, lorsqu'on parle des italiens, on leur reconnaît facilement un petit côté désordonné et un pragmatisme à toute épreuve. Lorsqu'on parle des français, on les voit comme des éternels rôleurs, nostalgiques des temps*

*anciens. Mais c'est justement lorsqu'on les rassemble, comme aujourd'hui, que l'on parle de gens cultivés, généreux et fiers ! D'où l'importance de jumelages comme le nôtre !*

*Il ne faut cependant pas oublier que cette amitié est l'œuvre de nombreux anonymes qui travaillent au rapprochement de nos deux nations, à l'image de nos bénévoles membres du Comité de Jumelage. De cette fraternité entre les peuples se construit notre avenir commun.*

*L'Europe doit être notre nouvel horizon. Je reste convaincue qu'il faut aider la jeunesse pour qu'elle se rencontre au-delà du cadre national, qu'elle apprenne à mieux se connaître et à se construire ensemble.*

*Il nous faut donc, Cher Federico, élaborer ensemble des projets concrets de partenariat au cœur desquels doivent pouvoir se retrouver nos jeunes. Car ce sont elles qui construi-*

*ront un monde de paix. Aujourd'hui, ensemble, et dans la limite de nos compétences et de nos moyens, je suis fière d'y contribuer avec chacun d'entre vous. Je suis fière aussi de voir rassemblés des citoyens européens aussi différents, mais tous convaincus que l'amitié construit des liens solides pour l'avenir.*

*Je n'ai donc qu'un souhait : que notre jumelage continue d'être riche de promesses et d'initiatives partagées.*

*Ringrazio la vostra accoglienza amichevole. Che continua l'amicizia Franco-Italianna !"*



Visite à Frossasco



# Un budget prévisionnel 2019 ambitieux pour des services de qualité à tous les Saint-Jeannais

*La présentation du budget et le vote par le Conseil Municipal ont eu lieu le 28 mars 2019. La maquette officielle peut être consultée sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.*

*Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.*

*D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.*

*La présentation a été faite dans le dernier "Petit Journal"*



# La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, remboursements de crédits...).

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées essentiellement au titre des produits des services (cantine, accueil périscolaire...), des impôts locaux, des dotations et participations versées par l'Etat, de diverses subventions et des autres produits de gestion courante tels que les produits des immeubles.

Les produits des services évoluent sensiblement à la hausse chaque année du fait de l'augmentation de la fréquentation des services périscolaires (cantine, garderies, TAP).

Le produit de la fiscalité représente la plus grande part des recettes de fonctionnement de la commune.

En appliquant aux bases notifiées par les services fiscaux les taux d'imposition précisés précédemment, le produit attendu pour 2019 est de 1 463 000 €.

Ce produit est en hausse constante depuis quelques années du fait, d'une part de l'évolution "physique" de la matière imposable (constructions nouvelles essentiellement) et d'autre part de la revalorisation des bases fiscales.

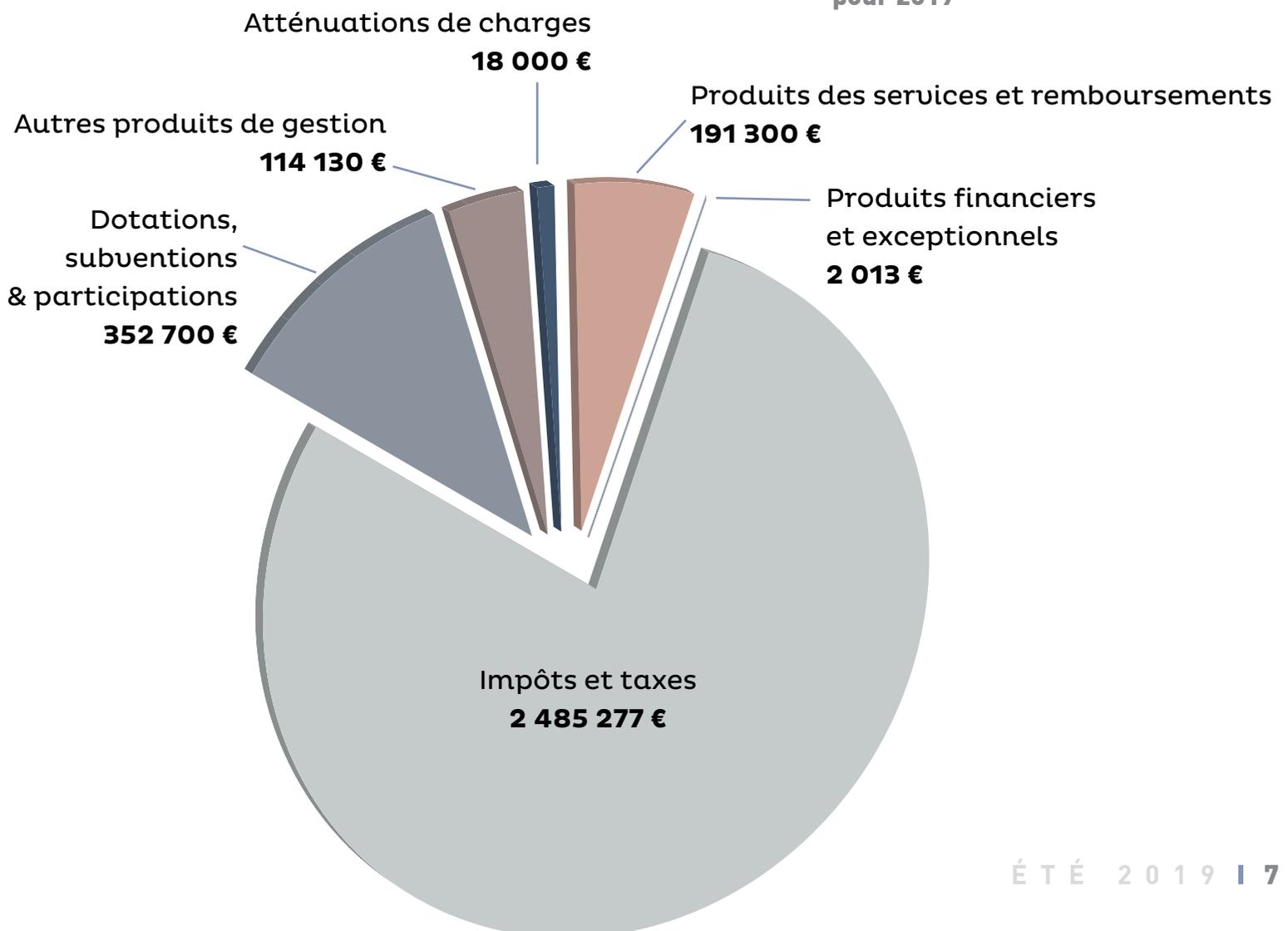
La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat a beaucoup baissé depuis 2013.

Elle se stabilise depuis 2018. La dotation attendue pour cette année devrait être du même montant.

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien

**3 163 420 €**

c'est le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement pour 2019



## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges à caractère général (achats de matières premières et fournitures, flux, prestations de services, entretiens des biens et bâtiments communaux...), les charges de personnel, les autres charges de gestion courante (subventions aux associations, participations diverses, contingents, etc) et les charges financières (intérêts de la dette), l'amortissement des immobilisations.

Le chapitre des charges à caractère général représente 24 % du budget de fonctionnement. Ce chapitre est en hausse depuis 2015 (21 % en 2015) du fait, entre autres :

- de l'effort entrepris sur l'entretien courant des bâtiments communaux,
- de l'augmentation des flux (électricité et gaz),
- de l'augmentation des prestations de services occasionnée par la fréquentation toujours plus haute du restaurant scolaire (repas).

La part des charges de personnel dans le budget de fonctionnement (36,1%) a également augmenté depuis 2015 (34,3%). Cependant, cette part reste tout à fait raisonnable sachant que la moyenne nationale des communes de même strate était en 2017 de 48 %.

## Notre commune compte aujourd'hui :

►18 agents titulaires à temps complet dont 5 au service administratif, 7 aux services techniques, 1 éducateur sportif scolaire/périscolaire, 1 animatrice en périscolaire, 2 Atsem et 2 agents à l'entretien des bâtiments et au service de la restauration scolaire

►2 agents titulaires intercommunaux à mi-temps pour la Police Municipale

►1 agent titulaire à temps partiel à la garderie scolaire

►4 agents en CDD à temps complet : 1 au service administratif, 1 aux services techniques et 2 à l'école maternelle

►7 agents en CDD à temps partiel (ou en contrat horaire) : 4 pour le service

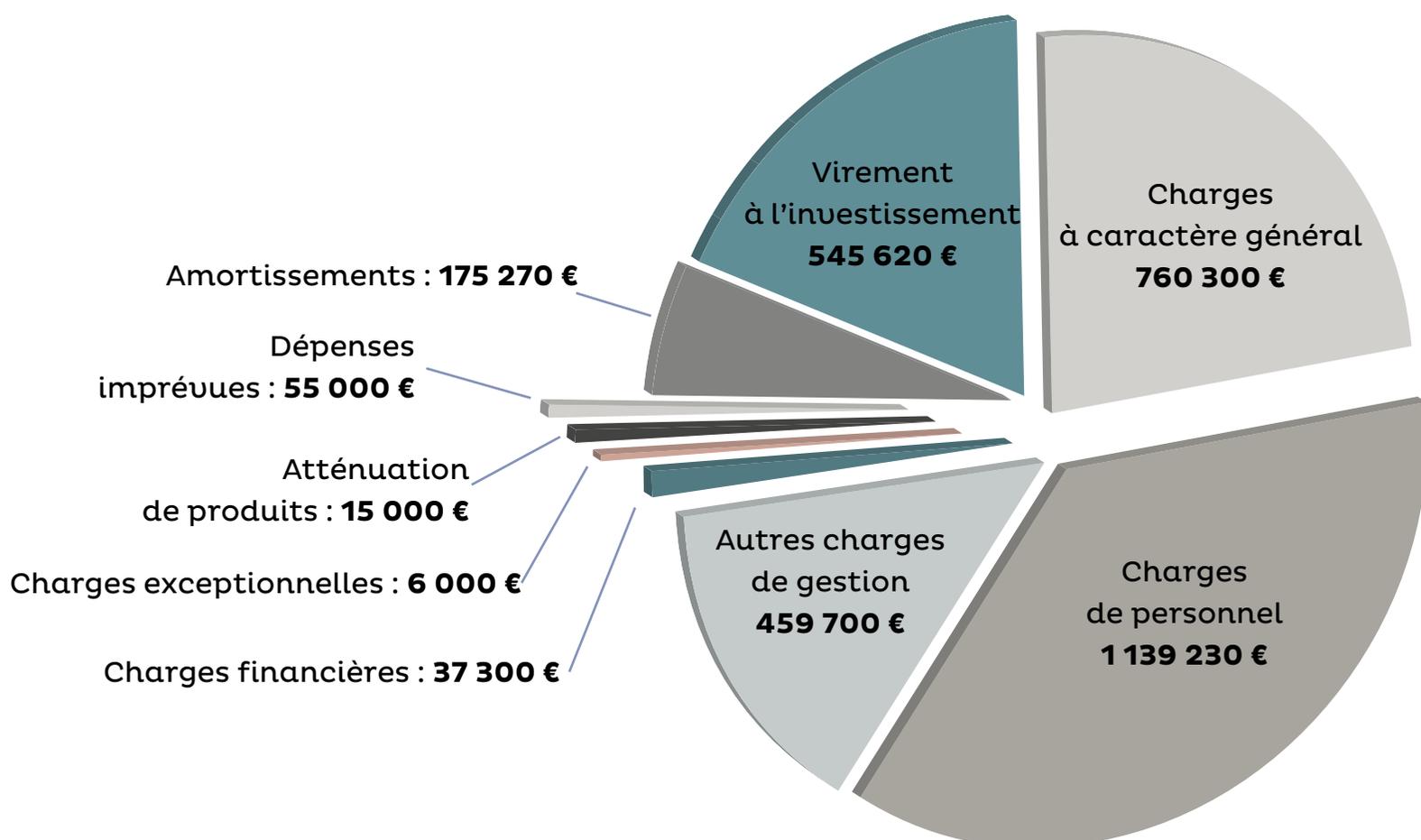
périscolaire, 1 intervenant scolaire (enseignement musical), 2 affectés à l'entretien des bâtiments

►1 Emploi avenir (jusqu'en juin 2019) affecté au service périscolaire

►1 apprenti (jusqu'en juin 2019) à l'école maternelle.

La part des charges de gestion courante, pour 14,6 %, comprenant notamment les subventions versées aux associations et les contributions diverses aux organismes de regroupement, est en baisse depuis 2015 (16,4 %) malgré les hausses de subventions qui ont été abordées précédemment. Cette baisse provient notamment de la suppression depuis 2017 du versement de certaines contributions aux organismes de regroupement (SIEP Moirans).

Les autres charges, qui comprennent les charges financières sont en augmentation, du fait essentiellement du rattachement des intérêts courus non échus effectué pour la première fois et qui vient alourdir la charge financière de cette année.



# Avancée des grands projets

Afin de vous tenir informés de l'avancée des grands projets sur notre commune, nous maintenons cette rubrique, que vous retrouvez dans chaque numéro du Petit Journal Saint-Jeannais.

Pour chacun des projets, vous pouvez suivre, sur la réglète située à gauche de la photo, sa progression, étape par étape.

## Café, Maison de santé, logements

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
<b>CONSTRUCTION</b>
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

## Maison pour tous, centre de loisirs

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
<b>CONSTRUCTION</b>
"FÊTE" DU TOIT
INAUGURATION



Rue du Billoud / Chemin de la Mirabelle

## Salle des mariages accessible

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
<b>CONSTRUCTION</b>
POSE PREMIÈRE PIERRE
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

## Avenir de l'école

<b>ÉTUDES PRÉALABLES</b>
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
CHOIX DES ENTREPRISES
POSE PREMIÈRE PIERRE
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Place du Champ de Mars

## Aménagement de la prébende

ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
ACQUISITION
PRÉPARATION DU SITE
DÉPÔT PERMIS CONSTRUIRE
<b>CHOIX DES ENTREPRISES</b>
TRAVAUX
AMÉNAGEMENTS
INAUGURATION



Rue Soffrey de Callignon

## Skate-park, jeux pour enfants

PROPOSITION CME
ÉTUDE PRÉALABLE
DÉCISION
CHOIX DU SITE
<b>PRÉPARATION DU SITE</b>
CHOIX DES ENTREPRISES
AMÉNAGEMENT
CONSTRUCTION
INAUGURATION



Exemple de Skate-park

Projet du Conseil Municipal des Enfants, au Tari

# La future maison de santé

La construction de la future maison de santé pluridisciplinaire, en haut de la place du Champ de Mars, avance. L'ouverture devrait se faire au début de l'année prochaine.

Sept praticiens se sont déjà engagés pour s'y installer. Nous travaillons depuis l'origine du projet avec eux, afin d'optimiser l'aménagement en fonction de leurs besoins et contraintes.

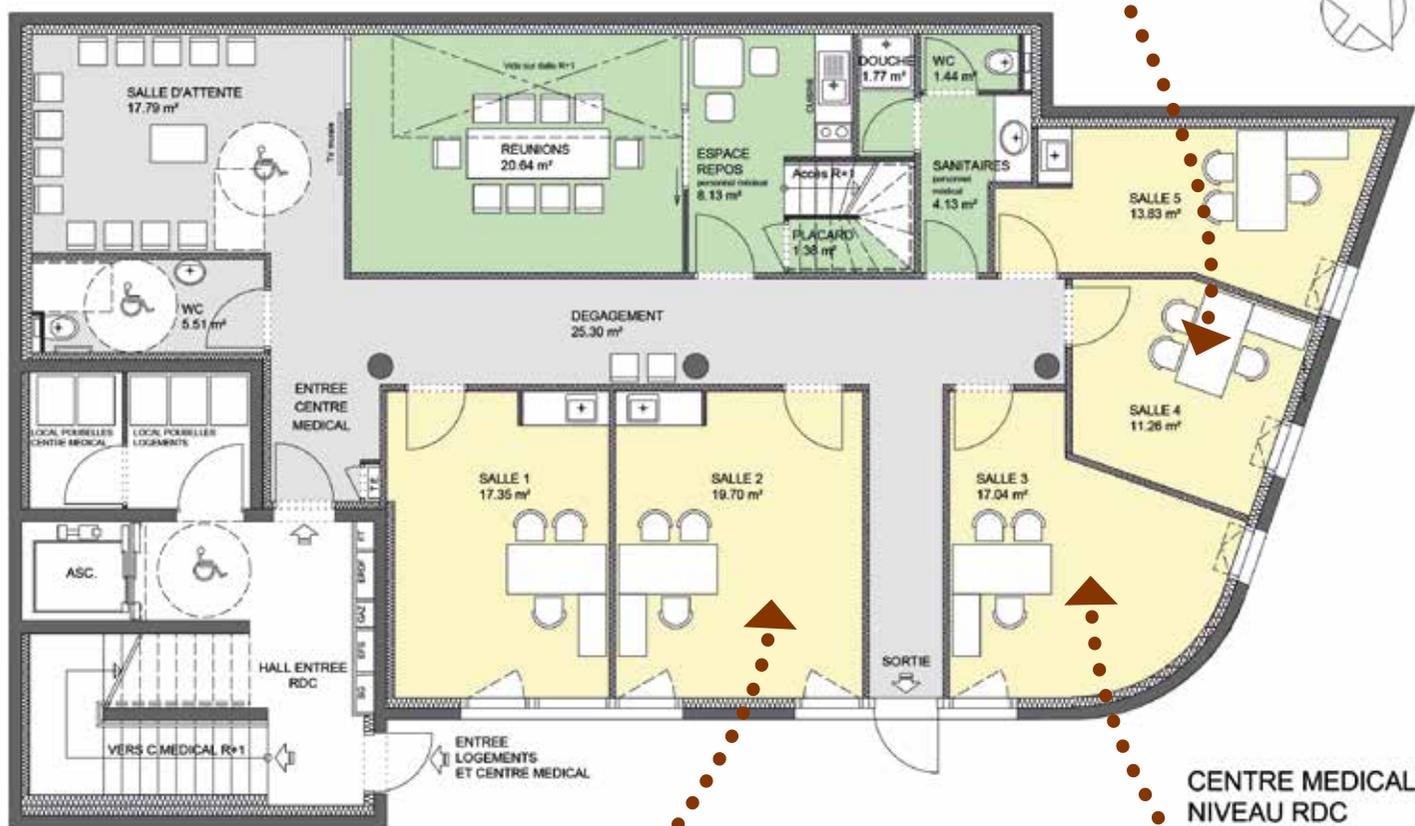
Pour rendre ce projet plus concret, en voici les plans, du rez-de-chaussée et du premier étage, avec une présentation des professionnels (présentation libre rédigée par chacun d'eux).

## Marie Damofli

### Diététicienne nutritionniste

Diplômée d'un BTS en Diététique, j'ai également réalisé auparavant une Licence en Sciences du Langage.

Je vous accueille aujourd'hui pour répondre à toutes vos questions alimentaires et contribuer à votre bien-être en vous prodiguant des conseils spécifiques à votre alimentation. Il s'agit d'un travail qui se fait à deux, vous me faites part de vos problématiques ou de vos objectifs et nous travaillons ensemble à un changement favorable. Des enfants aux personnes âgées, avec ou sans pathologie, tout le monde est concerné ! Manger équilibré n'est pas synonyme de restriction ou sentiment de culpabilité. L'alimentation est indispensable à la vie, mais elle doit avant tout rester un plaisir quotidien.



Il reste encore trois bureaux libres, dont un réservé impérativement pour un médecin. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes un professionnel de santé intéressé pour vous installer sur notre commune.

## Delphie Geoffrin

### Orthophoniste



## Marine Vuillet

### Psychologue clinicienne

Spécialisée dans les thérapies cognitivo-comportementales et émotionnelles

# pluriprofessionnelle

**Fleur Darré**

Orthophoniste

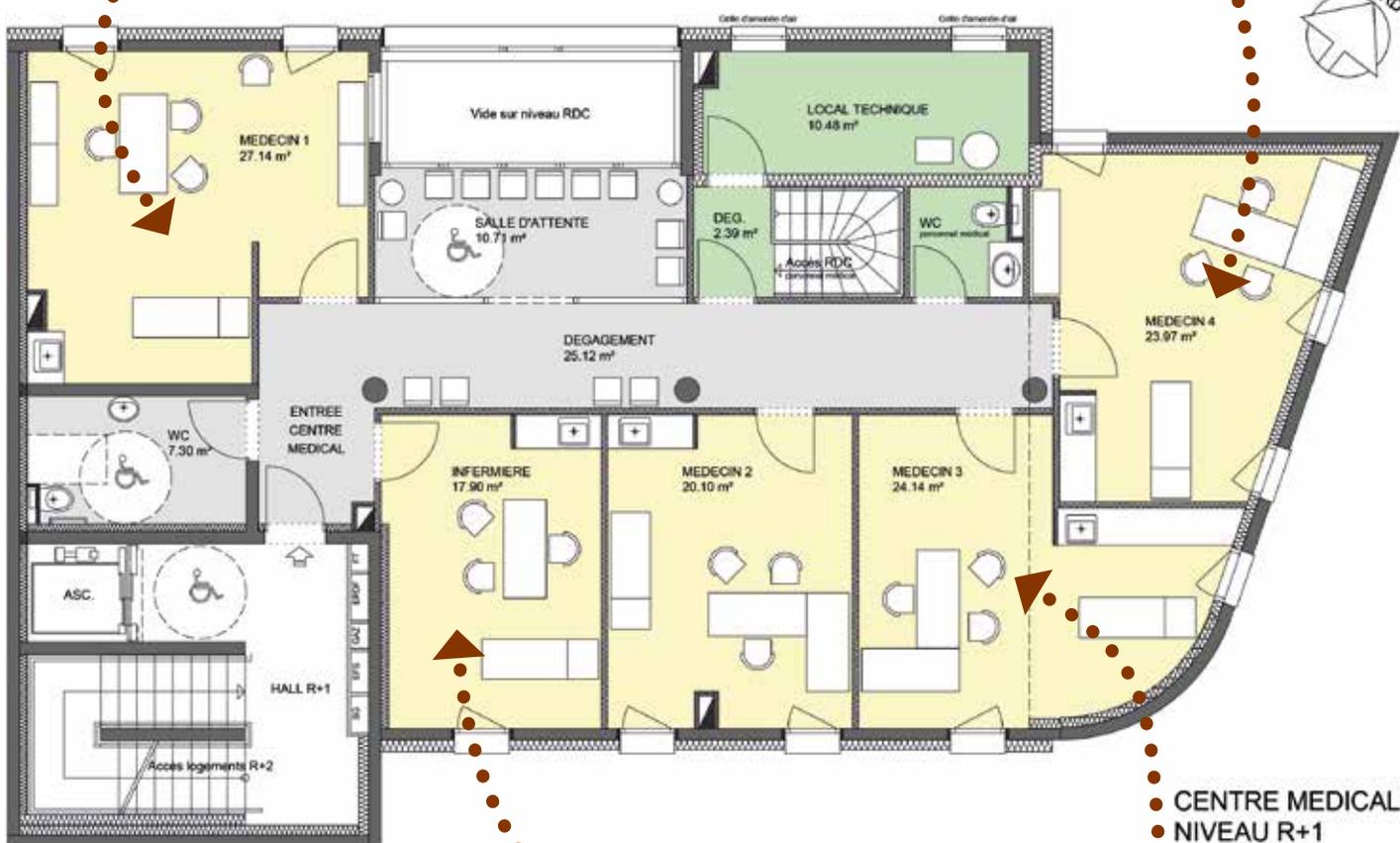
Tél : 07 66 17 34 72.



**David Lebres**

Médecin généraliste

Diplômé de la faculté de Grenoble



**Karine Limousin**

Infirmière

Diplômée depuis 2000, j'ai fait mes études au CHU de Grenoble. Infirmière libérale sur Saint-Jean-de-Moirans depuis le mois de juillet 2008.

Je reçois les patients au cabinet sur RDV le matin à 8h30. Je me déplace à domicile de 7h à 19h, 7 jours sur 7. Afin de pouvoir assurer la continuité des soins, je travaille avec deux remplaçants me permettant de prendre des jours de congé. Nous assurons tous les soins infirmiers quels qu'ils soient, sur prescription médicale. Je pratique systématiquement le tiers payant. Exception faite de quelques mutuelles récalcitrantes.



**Pauline Suppo**

Médecin généraliste

Diplômé de la faculté de Grenoble



# Etude sur l'apaisement de la circulation :

## l'élaboration du diagnostic



*Dans le cadre de l'étude qui lui a été confiée, le Cerema a organisé des ateliers auxquels les élus du Conseil Municipal des Enfants et l'ensemble des Saint-Jeannais ont été conviés, afin que chacun puisse faire part de ses constats, positifs ou négatifs. Dix enfants et plus d'une cinquantaine d'adultes y ont participé.*

*Une réunion publique sera organisée, pour que le Cerema nous présente son diagnostic, avant, dans un second temps, de rechercher des améliorations.*

*En attendant cette synthèse, nous vous livrons le compte-rendu de ces ateliers, rédigé par le Cerema.*

**E**n mai, l'étude sur l'apaisement de la circulation et l'aménagement du centre-bourg et des hameaux de Saint-Jean-de-Moirans a commencé.

Comme prévu dans le cadre de sa mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner les élus de la commune dans cette démarche, le Cerema Centre-Est travaille à l'élaboration d'un diagnostic multi-thématique de la situation actuelle (urbanisme, fonctionnement socio-économique du secteur, trafics routiers, accidentalité routière, place actuelle des modes de déplacements piétons et cyclistes, accessibilité de la voirie et des espaces publics, usages actuels des espaces publics, stationnement).

---

### UNE CONSULTATION PUBLIQUE

---

Toutefois, l'approche technique n'est pas tout et les élus saint-jeannais ont souhaité intégrer la consultation du public dans cette mission, avec un principal objectif : mobiliser l'expertise d'usage de la population et permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et/ou leurs satisfactions sur le sujet des déplacements dans le bourg. Pour y répondre, les professionnels du Cerema, qualifiés en sociologie urbaine

et formés aux méthodes d'animation participative, ont construit une méthodologie en plusieurs temps.

Pour commencer, le 17 mai un micro-trottoir a permis d'interviewer in situ 43 personnes, sur leurs pratiques de l'espace public. 11 assistantes-maternelles sur le chemin de l'école ont notamment parlé de leur usage de la poussette et des trajets piétons avec de très jeunes enfants.

### LE CME CONSULTÉ

Puis les jeunes élus du Conseil municipal d'enfants (CME) ont été consultés. Le 18 juin, ils ont ainsi arpenté à pied la Place du Champ de Mars pour réaliser un diagnostic en marchant de cet espace. Il leur a été demandé ce qu'ils pensaient ou ressentaient sur la sécurité des piétons, la facilité de se déplacer, la vitesse des voitures... Les jeunes élus ont bien joué le jeu. Leur travail a permis de produire une synthèse riche d'enseignements sur leur perception des qualités et des dysfonctionnements des espaces publics du centre-bourg.

En conclusion de cette séquence de réflexion, la question qui leur a été posée, *"dans le futur, mon village idéal sera..."*, a laissé paraître une vision parfois *"cinématographique"* de la cité, mais aussi, avec leurs mots, une conscience déjà bien éveillée des enjeux sociétaux présents et à venir. *"Dans le futur, mon village sera...avec des gens qui se déplacent en vélo électrique, qu'il y ait tous les samedis un plantage d'arbre dans la ville et qu'il y ait des cerises partout."*

Enfin, pour donner le plus largement pos-



Regards croisés entre jeunes élues et expert, sur le terrain

sible la parole à la population saint-jeannaise, une journée de participation citoyenne a été organisée le 26 juin.

L'après-midi, un diagnostic en marchant a emmené les participants par petits groupes sur un trajet de 1,2 km dans le centre-bourg, avec pour consigne d'observer, d'échanger entre eux et de prendre des notes.

Un temps de restitution en salle a ensuite permis de donner la parole aux participants, pour écrire et localiser sur des cartes toutes les remarques qui ont été faites pendant et à l'issue de la balade.

En soirée, un travail sur cartes a été proposé dans le cadre d'ateliers participatifs auxquels ont notamment contribué des habitants qui n'étaient

pas disponibles l'après-midi.

Aux questions *"qu'est-ce qui fait que c'est agréable ou désagréable quand je me déplace dans le centre bourg, que je m'y sens bien ou pas bien, que je suis satisfait ou pas ?"*, les participants ont répondu en exprimant leurs ressentis et en faisant part de leurs retours d'expériences, positifs ou négatifs. Comme l'après-midi, leurs contributions ont été écrites et localisées sur des cartes.

### FAIRE LA SYNTHÈSE

Toute cette *"matière brute"* est maintenant en cours d'analyse au Cerema et viendra enrichir le diagnostic technique. La synthèse sera faite par zones géographiques et par quartiers.

Des points négatifs ont été identifiés bien-sûr, mais aussi des points positifs. Y aura-t-il des points de convergence, des lieux et des sujets qui cristalliseront les remarques ? Des points de divergence feront-ils débat ?

On peut d'ores et déjà souligner que des débats ont émergé sur la place de la voiture en centre-bourg. Alors que certains habitants souhaiteraient voir les aménagements pensés de manière à faciliter la circulation automobile, d'autres souhaiteraient au contraire voir la place de la voiture diminuer au profit des piétons et des cyclistes. Le rôle de centralité du bourg, par les équipements qu'il regroupe, a de fait été discuté.



Dîner offert aux élus du CME par Madame le Maire, avant leur participation au Conseil Municipal



*Lors du dernier marché festif du vendredi soir, le 5 juillet, de jeunes mamans vantaient le fonctionnement de la bibliothèque. De nouveaux arrivants étaient curieux et intéressés mais regrettaient des horaires incompatibles avec ceux de leur travail. Leur étonnement fut grand quand ils ont découvert qu'ils pouvaient réserver de chez eux des ouvrages parmi les 230 000 documents proposés par les 19 bibliothèques du réseau du Pays Voironnais.*

*Pour tous les nouveaux habitants, mais aussi pour ceux qui n'ont encore pas franchi les portes de notre bibliothèque, nous revenons sur son histoire et sur le premier bilan fait par les professionnels de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.*

## Pages & Partage, une belle aventure

### Une histoire encore récente

Que de chemin parcouru depuis décembre 2014, date à laquelle le comité consultatif Saint Jean Solidaire rencontrait Christiane Veyron qui représentait les bénévoles de l'ancienne petite bibliothèque pour enfants qui existait depuis 1982, en parallèle avec la participation de notre commune à la médiathèque de Moirans.

Près d'un an après, en septembre 2015 naissait l'idée d'utiliser le local de l'ancienne poste. La municipalité donnait son accord à la condition d'identifier un groupe solide de bénévoles décidés à s'engager dans cette belle aventure pour un essai d'un an. Entre temps, plusieurs animations de conteurs ont été organisées, il y a eu une enquête auprès des parents, des ateliers avec

les TAP, beaucoup de communication dans le Vivre Ensemble, le Dauphiné Libéré et sur la page facebook de la commune. Nous avons aussi intensifié et mis en valeur des actions dans le cadre du festival «Livres à Vous»

Les travaux d'aménagement du local se terminaient en 2016 alors que le Pays Voironnais montait en puissance sur la prise de la compétence «Lecture publique». Aujourd'hui cela fait plus de deux ans que les bénévoles se relaient à la grande satisfaction des lecteurs saint-jeannais. Nous profitons du bilan effectué par la direction des réseaux des bibliothèques de la CAPV pour vous informer sur la bonne santé de notre bibliothèque.

## Rappel du fonctionnement du réseau

Depuis janvier 2017, les bibliothèques du Pays Voironnais ne font plus qu'une ! Le réseau est ouvert à tous les habitants du Pays Voironnais ; chacun peut se rendre dans la bibliothèque de son choix en profitant du seul et même tarif appliqué à tous, quelle que soit sa commune d'habitation.

Les habitants hors Pays Voironnais peuvent également emprunter des documents avec un tarif extérieur.

51 bibliothécaires et 140 bénévoles sont présents pour vous conseiller et échanger au milieu de plus de 260 000 documents (livres, revues, CD, DVD, CD-ROM, textes à écouter, partitions, jeux, liseuses et tablettes).

Vous les retrouverez aussi pour une programmation culturelle tout au long de l'année, sur tout le territoire, pour tous les goûts et tous les âges !

### Des services sur place... ...et à distance, via le portail [biblio-paysvoironnais.fr](http://biblio-paysvoironnais.fr)

Depuis le site Internet du réseau, profitez de services pratiques pour mieux vous évader, 24/24h et 7/7j :

- ▶ Accéder au catalogue des 19 bibliothèques (230 000 documents),
- ▶ Accéder à son compte personnalisé pour réserver des documents en ligne et prolonger ses prêts,
- ▶ Consulter les ressources numériques disponibles en ligne,
- ▶ S'informer de l'agenda culturel.

Sur l'ensemble des bibliothèques du réseau, l'ouverture va du lundi au samedi (6 jours sur 7) avec 39h30 d'amplitude horaire hebdomadaire (de 4h à 24h) et 300 jours d'ouverture annuelle (les médiathèques de Voiron et de Moirans restent ouvertes tout l'été).

### OUVRAGES

**273 177 collections physiques :**

- ▶ **209 695 en livres**
- ▶ **447 abonnements**
- ▶ **29300 CD**
- ▶ **17 874 DVD**
- ▶ **123 jeux vidéo**

**Collection numérique :**

- ▶ **100 000**

**(livres + presse + cinéma  
+ musique + autoformation)**

### APPEL A BENEVOLES

Si vous avez du temps disponible et que vous aimez l'univers des livres, rejoignez l'équipe de bénévoles. Vous serez bien accueilli.

### 2018 EN CHIFFRES

- ▶ **208 abonnés**
- ▶ **6 291 prêts**
- ▶ **1065 prêts dans la navette**

### HORAIRES D'OUVERTURE À SAINT-JEAN

Lundi : 16h-18h30

Mercredi : 16h-18h

Vendredi : 10h-12h / 16h-18h30



**Dominique Gille**

Conseillère municipale, bénévole de la bibliothèque et membre du comité d'organisation du Festival Livres à Vous

### PAROLE A

La dynamique entre bénévoles ayant fait preuve d'une belle autonomie, Alain Auria et moi-même

nous nous sommes réparti les tâches liées au fonctionnement global.... De son côté, Alain siège à la commission Culture et Patrimoine de la CAPV qui aborde régulièrement les évolutions et actions du réseau des bibliothèques.

Quant à moi, j'ai choisi de m'investir au sein de l'organisation du festival "Livres à Vous". Cette tâche est très chronophage mais néanmoins passionnante. En effet nous sommes plus d'une trentaine, tous passionnés de lecture,

à tenter de faire partager des moments intenses autour du livre dans la plupart des villages de l'agglomération.

Les principales décisions à prendre concernent :

- ▶ le choix des auteurs adultes, ados, jeunesse
- ▶ celui des chantiers pédagogiques
- ▶ la définition des rencontres scolaires et rencontres adultes
- ▶ l'identification des expositions et leur organisation
- ▶ la préparation des activités et animations pour chaque commune concernée comme : apéros lectures, lectures avec chauffeurs, lectures projection jeunesse, invitation à écrire, AutoKart.

Pour 2019 et pour Saint-Jean-de-Moirans, nous aurons encore les lectures avec chauffeurs où petits et grands peuvent venir entendre un extrait de livre choisi, qu'ils emporteront pour le terminer chez eux, un apéro lecture et une séance "Raconte-moi en images", à destination des plus jeunes.

En conclusion, cette organisation demande du temps et beaucoup de réunions mais les récompenses sont réelles : de beaux instants de partage, l'enthousiasme des enfants des écoles, et enfin le plaisir d'échanger des moments de poésie avec des auteurs reconnus (comme ce fut le cas, l'an dernier, avec Rémi Courgeon qui nous a enchantés et qui n'arrivait plus à nous quitter tant il a apprécié l'accueil des bénévoles de la bibliothèque).

## Un soutien constant du Pays Voironnais

L'équipe d'Anne-Christine Guichard (directrice du Service Lecture Publique du Pays Voironnais) soutient avec énergie et compétence les bénévoles de Saint-Jean. Elle a augmenté de façon sensible le budget d'achat de livres (de 900€ à 2 500€), ce qui est un vrai gage de confiance. Elle constate :

- ▶ une très forte augmentation du nombre de prêts sur une année, qui a évolué de 2 358 (en 2017) à 6 291 (en 2018)
- ▶ une part très importante prise par notre bibliothèque dans l'utilisation de la navette (qui emmène et ramène les livres d'une bibliothèque à l'autre) qui compense la petite surface du local
- ▶ sur le plan scolaire, une animation qui aurait encore une marge de progression : six classes utilisent les services de la bibliothèque
- ▶ une très belle fréquentation lors des actions du festival "Livres à Vous" avec 90 scolaires et 400 adultes.

Elle se réjouit des nouveaux locaux mis à disposition depuis fin 2016 (l'ancienne poste au cœur du village) mais regrette l'insuffisance de la surface pour la population à desservir. Pourtant, même s'il peut sembler petit, ce lieu reste attractif et vivant.

PAROLE A

**Christiane Veyron**

Bénévole de la bibliothèque

C'est avec le plaisir de satisfaire les abonnés, que l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, toujours aussi motivée, se partage les permanences d'accueil. Vous retrouverez Dominique, Isabelle, Rachel, Christiane, Marielle, Soraya, Bernadette, Marie Hélène, Claire, généralement en tandem, les lundi, mercredi et vendredi, ainsi qu'Alix, pratiquement présente à toutes les permanences qui assure le rangement, la cotation, la couverture des livres, les conseils, etc. Afin d'améliorer le fonctionnement ainsi que les liens entre vous et nous, donnez-nous vos ressentis, en bien ou en mal, vos envies, vos attentes... Nous sommes à l'écoute de nos abonnés, mais aussi de tous ceux qui vont "pousser la porte de la bibliothèque" pour la découvrir. Soyez les bienvenus à la bibliothèque "pages et partage", mais aussi sur le réseau des 19 bibliothèques du Pays Voironnais. Des découvertes à chaque page !

### RENDEZ-VOUS !

La prochaine animation « Livres à Vous » sera un apéro-lecture le vendredi 4 octobre à 19 h, dans la salle située à côté de la bibliothèque. Venez nombreux assister à cette lecture par l'association Dédicaces.

### % de la population par commune utilisant le service lecture publique



15 % ≈ Moyenne nationale

#### Commune avec bibliothèque

Villages du Lac de Paladru 33,33 %  
 Chirens 24,42 %  
 Moirans 23,64 %  
 Crossey 23,41 %

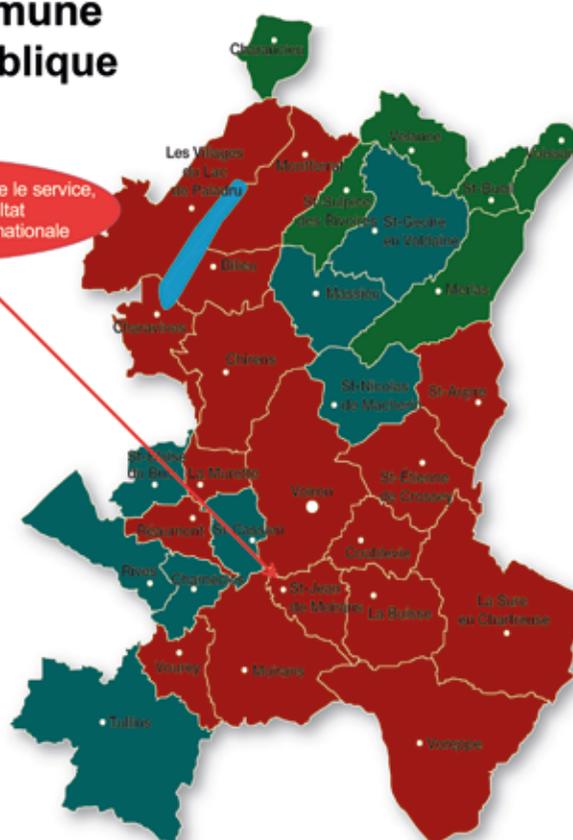
Saint Geoire en Valdaine 8 %  
 Rives 8,22 %

#### Communes sans bibliothèque

Coublevie 19,87 %  
 Billieu 17,43 %  
 Saint Aupre 17,2 %  
 Vourey 16 %

Charancieu 1,75 %  
 St Bueil 6 %  
 Merlas 6,4 %  
 St Sulpice 7,8 %

19,14 % de la population utilise le service, c'est un très bon résultat au dessus de la moyenne nationale



[www.biblio-paysvoironnais.fr](http://www.biblio-paysvoironnais.fr)

# Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.



**Présentez-vous en trois lignes maximum :**

**Fikri Mahanan (FM)** : Responsable des services techniques, j'habite à Grenoble.

**Nathalie Ageron (NA)** : Je vis à Saint-Jean depuis quelques décennies. J'ai vu le village évoluer, tout comme les communes voisines. Mon phare : les montagnes, mon port : ma famille. Un peu plus ci-dessous, mais pas trop... je n'aime pas parler de moi !

**Jérôme Chiaverini (JC)** : J'ai 47 ans, je suis père de 3 enfants, en concubinage. J'habite notre village depuis plus de 10 ans. Je suis sapeur-pompier professionnel et investi dans la commune.

**Si vous étiez un animal :**

**FM** : un guépard

**NA** : ma chienne Daya pour ses leçons de vie et son attitude face à l'adversité

**JC** : un guépard

**Proverbe que vous aimez ?**

**FM** : Il vaut mieux se disputer avec quelqu'un d'intelligent que de parler avec un imbécile.

**NA** : La confiance est le plus court chemin vers le bonheur.

**JC** : Seul, on va plus vite, à deux on va plus loin.

**Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?**

**FM** : hypocrite

**NA** : humain

**JC** : heureux

**La qualité que vous détestez ?**

**FM** : la perfection

**NA** : la perfection

**JC** : le perfectionnisme

**Le défaut que vous préférez ?**

**FM** : la gourmandise

**NA** : la curiosité

**JC** : la jalousie

**Quel est votre film préféré ?**

**FM** : la Grande Vadrouille

**NA** : la vie est belle

**JC** : le dîner de cons

**Le mot que vous détestez ?**

**FM** : injustice

**NA** : impossible

**JC** : extrémisme

**Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?**

**FM** : embaumeur

**NA** : huissier

**JC** : podologue

**Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?**

**FM** : Sophia Loren

**NA** : Pierre Rabhi

**JC** : Sophie Marceau

**Quelle est votre drogue favorite ?**

**FM** : le fromage

**NA** : dans le désordre, un apéro copines ou un bol d'air pur en Oisans

**JC** : le chocolat

**Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?**

**FM** : les nombreux naufrages des migrants

**NA** : l'attentat contre Charlie Hebdo

**JC** : les attentats de Paris en 2015

**Votre pire cauchemar ?**

**FM** : mourir noyé

**NA** : perdre tout contact avec mes proches

**JC** : le décès d'un proche

**Vous avez une heure à perdre que faites vous ?**

**FM** : je fais une sieste

**NA** : je me rapproche des montagnes

**JC** : du jardinage

**Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?**

**FM** : Kool and the Gang (groupe funk des années 80)

**NA** : Zazie et bien d'autres

**JC** : Jean-Jacques Goldman

**Votre juron favori ?**

**FM** : fais chier

**NA** : merde

**JC** : oh putain...

**Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?**

**FM** : Denzel Washington

**NA** : Juliette Binoche

**JC** : Philippe Noiret

**Vous avez une baguette magique, que faites vous ?**

**FM** : j'instaure la paix dans le monde

**NA** : j'éveille les consciences, au moins quelques unes

**JC** : le tour du monde

**Si vous étiez un vêtement ?**

**FM** : un chapeau

**NA** : une grenouillère

**JC** : un tee-shirt

**Quel est votre plat ou dessert préféré ?**

**FM** : la paëlla

**NA** : la tarte à la rhubarbe

**JC** : les profiteroles

**A vous le mot de la fin ?**

**FM** : se respecter

**NA** : A tchao bonsoir !

**JC** : A très vite



# Conseil municipal des enfants

Le CME a terminé sa deuxième année de fonctionnement, par une participation au Conseil Municipal du 18 juin 2019, lors duquel les enfants ont présenté leurs projets.

Pour cette deuxième année de fonctionnement, le Conseil municipal des enfants a continué sur les mêmes objectifs :

- prendre en compte la parole des enfants,
- permettre le dialogue entre les enfants et les élus locaux,
- développer les relations intergénérationnelles,
- permettre aux enfants de participer à la vie de leur commune, en leur donnant la possibilité d'agir pour préparer, proposer et réaliser des projets concrets,
- les initier au civisme et à la citoyenneté.

Comme prévu, le remplacement des élèves entrés au collège (et de quelques départs de la commune) a été fait lors des élections début novembre, de façon à être opérationnels dès les cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918. Et nous avons pu reprendre le travail immédiatement, à peu près où nos

prédécesseurs l'avaient laissé.

Ceux qui avaient, lors de l'année scolaire 2017-2018, créé un jeu de société sur la sécurité et la circulation dans Saint-Jean-de-Moirans l'ont testé lors d'une soirée "code de la route" le 16 novembre 2018. Tout fonctionne, on attend maintenant de le faire imprimer par un professionnel en plusieurs exemplaires, pour pouvoir le confier à la MPT, à la bibliothèque, aux écoles...

## AVOIR UNE LUDOTHÈQUE

Dans notre équipe de conseillers municipaux enfants, plusieurs étaient très motivés par le jeu, et souhaitaient la mise en place d'une ludothèque à Saint-Jean-de-Moirans, pour emprunter des jeux, mais aussi pour pouvoir rencontrer des copains et jouer ensemble. Dominique, bénévole de la bibliothèque, les a guidés vers un accord avec la ludothèque de Tullins, qui peut prêter des jeux et conseiller les utilisateurs sur la mise en place de cet espace. Ils

ont commencé par faire une enquête auprès de la population pour définir le créneau le plus approprié ; le samedi après-midi est sorti en tête, mais le mercredi serait aussi bien apprécié. Il va alors falloir trouver le double de bénévoles pour les encadrer sur ce deuxième temps ! Nous espérons cette nouvelle animation à la rentrée 2019, dès qu'une équipe sera formée pour nous accueillir dans la salle à côté de "Pages & Partage".

## PROJET SKATE PARK

Un autre débat qui avait été amorcé l'an dernier concernait le Skate Park : à la faveur d'une rencontre avec un constructeur lors du congrès des maires, les enfants ont pu définir un projet qui sera implanté au "Tari" (entre le Bourg et la Patinière, sur la route qui monte près de la MPT). Comme nos jeunes conseillers municipaux y voient un lieu agréable pour les promenades en famille, ils ont proposé d'y ajouter

quelques balançoires pour les plus petits. Un petit terrassement est nécessaire, avant la mise en place des différents éléments.

### OPÉRATION PROPRETÉ

La nouvelle équipe affiche une grande motivation écologique, ils souhaitent mettre en œuvre diverses actions pour la propreté de la commune. Ils ont pu vérifier que les sacs pour les déjections canines venaient d'être mis en place par la municipalité. Les enfants du CME accompagnés de quelques volontaires jeunes ou plus expérimentés ont participé à l'opération de nettoyage du village le 30 mars, dans le cadre des journées de l'environnement. A cette occasion, nous avons pu constater que le village n'est pas très sale, et nous en remercions les employés municipaux qui sont très vigilants.



### MISE EN PLACE D'UN PÉDIBUS

Les enfants veulent aussi trouver des alternatives à la voiture pour venir à l'école. Ils souhaitent un dispositif pour venir à vélo, mais les adultes qui travaillent avec eux restent très frileux sur cette solution pour des raisons de sécurité. En revanche, un "Pédibus" a pu être mis en place

Le CME a commencé à réfléchir à cette idée en janvier : non seulement ils ont envie de venir à l'école à pied, mais ils ont observé que ça peut diminuer les difficultés de circulation et de stationnement. Nous avons donc cherché comment cela pourrait fonctionner... Dès le mois d'avril, le " Vivre Ensemble " et un flyer distribué à l'école interrogeaient les familles saint-jeannaises pour voir qui serait intéressé, comment se regrouper...

Et dès la fin du mois d'avril, trois trajets ont pu se mettre en place :

- le mercredi matin, 8 enfants et 2 adultes font l'aller-retour depuis le Moulin (les Nugues) à 8h10 et à 11h30,
- le jeudi matin, 4 enfants et un accompagnateur viennent de la plateforme sportive,
- le vendredi matin, 5 enfants et un adulte viennent de l'Archat.

La sécurité est assurée par les accompagnateurs, et l'utilisation de gilets fluos pour être bien vus. Les enfants qui en bénéficient ont trouvé qu'il y a une bonne ambiance, ça fait du bien de marcher. Nous espérons que de plus en plus de trajets pourront être assurés par notre pédibus, à d'autres heures pour les itinéraires déjà existants, mais aussi depuis d'autres hameaux (pour

l'instant, nous avons des demandes, mais pas d'accompagnateur...)

Ne doutons pas que ces actions seront reprises et amplifiées à la rentrée, et qu'une nouvelle équipe viendra nous apporter son lot de nouvelles idées, pour bâtir avec nous quelques nouveaux projets. Chaque fois, cela leur permet de prendre conscience des délais nécessaires entre l'idée et la réalisation, des modifications apportées en cours de projet en raison de différentes contraintes qui ne sont pas toujours envisagées dès le départ, de la nécessité du débat et de l'échange d'idées...

Nous leur disons un grand merci pour leur participation, et bon courage à ceux qui quittent l'école primaire, en leur rappelant que quand ils sont au collège, ils peuvent toujours venir participer aux travaux des commissions du CME.





# Le moustique tigre est à Saint-Jean

*Arrivé en 2004 en France, le moustique tigre est à Saint-Jean. Mais ce n'est pas nouveau : le département de l'Isère est touché depuis 2012. Arrivé à Menton via l'Italie, il est remonté par la vallée du Rhône.*

Comment le reconnaître ? Il est plus petit que le moustique commun, souvent de 2 à 5 mm, parfois jusqu'à 8 mm. Et surtout, il est rayé blanc et noir, d'où son nom !

Plusieurs questions se posent, et sont d'ailleurs posées par les Saint-Jean-nais : comment est-il arrivé là ? Que peut-on faire pour lutter contre ? Et surtout : est-il dangereux ?

## Comment est-il arrivé là ?

Le moustique tigre se déplace dans vos bagages ! Et plus particulièrement ses œufs, quasiment indestructibles, résistants au froid de l'hiver, à la chaleur, à la sécheresse. Ils n'attendent alors plus que de l'humidité pour éclore. La

plupart du temps, il vous suit ainsi dans vos déménagements : pieds de parasols, mobilier de jardin, soucoupes de plantes vertes et autres cache-pots... tout ce qui peut avoir contenu de l'eau stagnante, car les œufs demeurent, même quand l'eau s'évapore. Il affectionne particulièrement les vieux pneus et autres objets usagés qui peuvent contenir de l'eau de pluie en cas de précipitations.

De ce fait, il suit les lignes principales de nos déplacements, les vallées, les réseaux autoroutiers, et touche particulièrement les zones les plus urbanisées et habitées. Ainsi, une partie du Massif Central, peu peuplée, reste épargnée !

En effet, le moustique tigre est un insecte sédentaire : il naît et réside -et donc vous pique-, dans un rayon de quelques dizaines de mètres ! Sa présence est liée à celle de l'homme, qui le transporte, le nourrit, ce qui explique qu'on le trouve en milieu urbain, jamais dans un milieu naturel humide ou vert.

Il est donc de la responsabilité de chacun d'entre nous de lutter contre cet insecte, à la fois pour se protéger et pour protéger ses voisins.

## Est-il dangereux ?

Le moustique tigre fait peur, parce qu'il est le vecteur (il peut transmettre à l'homme) de maladies comme la Dengue, le Chikungunya, ou encore le virus Zika. Des maladies qui peuvent être invalidantes : fièvres, violents maux de tête, douleurs articulaires, voire plus graves. Si l'on se réfère à cela, alors oui, il est dangereux, et il convient de prendre toutes les mesures pour l'éradiquer ou limiter sa progression.

Cependant, ce risque est à relativiser. En effet, pour qu'un moustique tigre vous transmette une de ces maladies, il faut qu'il pique dans votre voisinage une personne qui en est atteinte : il n'en est pas naturellement porteur. Or, ces maladies ne sont pas présentes en

“ Un moustique qui se déplace avec les humains

France métropolitaine, les moustiques tigres qui y éclosent sont donc sains.

### Comment faire pour lutter contre sa présence et limiter les risques ?

Pour lutter contre sa présence, chacun doit agir dans son environnement proche : c'est impératif ! Comme le dit le magazine Que Choisir (n° de juillet-août 2019) : *"la meilleure riposte est de le priver d'eau"* ! Cela veut dire éliminer toutes les sources d'eau stagnantes, principalement dans les jardins (arrosoirs...), sur les terrasses mais aussi les balcons d'immeubles ; penser aux toitures, végétalisées ou non, aux gouttières mal entretenues, aux regards et caniveaux. Changer tous les jours (en tout cas fréquemment) l'eau mise à disposition des animaux, domestiques ou non ; couvrir les interstices ou trous des mobiliers de jardin et entretenir ce dernier (ne pas laisser traîner des objets, des jouets, arrosoirs...). Les insecticides, s'ils éliminent les adultes, sont peu efficaces pour limiter le développement du moustique tigre. En effet, ils n'éliminent pas les œufs, qui n'attendent que la pluie suivante pour éclore.

Pour éviter d'être piqué, il est aussi

## “ Le moustique tigre qui vous pique est né chez vous ou près de chez vous

possible de porter des vêtements couvrants, de mettre en journée des produits répulsifs (consulter votre pharmacien en cas de doutes ou de questions, pour les jeunes enfants, femmes enceintes, personnes fragiles).

### LIMITER LES RISQUES

Les mesures énoncées ci-dessus permettent de limiter les risques. Mais d'autres mesures sont prises au niveau du département. Dès qu'un médecin signale un cas de maladie tropicale, les services de l'ARS (Agence Régionale de Santé) mettent en place un dispositif spécifique pour démoustiquer les lieux fréquentés par le ou les malades, limitant ainsi les risques de contagion. Les cas recensés en France demeurent

ainsi très rares, quelques dizaines dans les zones les plus touchées (Sud de la France).

Mais il appartient bien à toute personne ayant effectué un séjour dans un pays tropical à risque, de consulter un médecin si elle présente des symptômes, afin que l'alerte soit donnée le plus vite possible et que les mesures qui s'imposent soient prises.

Enfin, il faut savoir que le moustique tigre pique de jour, contrairement aux *"moustiques traditionnels"* que nous connaissons, qui piquent en soirée ou la nuit. Pour l'instant, si ces moustiques sont présents, ils sont peu nombreux, et il nous appartient de faire en sorte qu'ils ne se développent pas plus en prenant les précautions rappelées ci-dessus.

## “ La meilleure riposte est de le priver d'eau



# Un grand bravo !

*“Un grand bravo pour cette nouvelle version très fonctionnelle et plaisante”. C’est le message laissé sur le nouveau site internet de la commune, par un Saint-Jeannais, le 4 septembre dernier. C’est, pour ceux qui ont œuvré à l’élaboration de ce site, une reconnaissance de ce que leur travail n’a pas été inutile.*

Plus de 8 français sur 10 utilisent internet (et 100 % des 12-39 ans), pour jouer, travailler mais également pour faire des achats ou réaliser des démarches, notamment administratives. Il était donc impératif que notre commune soit dotée d’un site internet intuitif, convivial, donnant à toutes et tous un accès simple et rapide aux informations.

L’ancien site étant devenu obsolète, un comité consultatif “modernisation et refonte du site internet” a été mis en place, par délibération du Conseil Municipal du 8 juillet 2014. Après un appel à candidature, des Saint-Jeannais se sont portés volontaires pour travailler avec des élus de la commission communication de la commune.

Nous sommes donc heureux de vous faire découvrir notre nouveau site internet, mis en ligne et présenté lors du Conseil Municipal du 18 juillet dernier.

Il s’agit d’un outil de communication qui doit constituer un lien permanent entre l’équipe municipale, les agents de la commune et les habitants, tous les habitants, des enfants aux séniors.

Il est fait pour vous !

## KUI TIENT LE SITE À JOUR ?

Pour alimenter et mettre à jour le site, nous avons fait le choix de désigner quatre personnes : deux agents, Valérie Doddo et Jean-Marc Laussine, et deux élus, Sandrine Moncho et Françoise Rey. Ce sont eux qui font vivre le site aujourd’hui et s’engagent à une mise à jour rapide et efficace.

## UN COÛT MAÎTRISÉ

La conception du site internet a coûté la somme de 9.882 € TTC (8.235 € HT). A cette somme s’ajoute annuellement la somme de 576 € TTC (480 € HT) pour l’hébergement, la maintenance et l’accès au centre de support.

Photo changeant en fonction des saisons. Possibilité de mettre des photos prises par les Saint-Jeannais. La première nous a été remise par Benjamin Dompnier. Merci à lui !

Des raccourcis pour atteindre les rubriques les plus utilisées sans passer par les menus déroulants

Mise en avant de 3 actualités

Accès à l’intégralité du texte de l’actualité

Accès à toutes les actualités par un clic

Calendrier des prochaines animations:

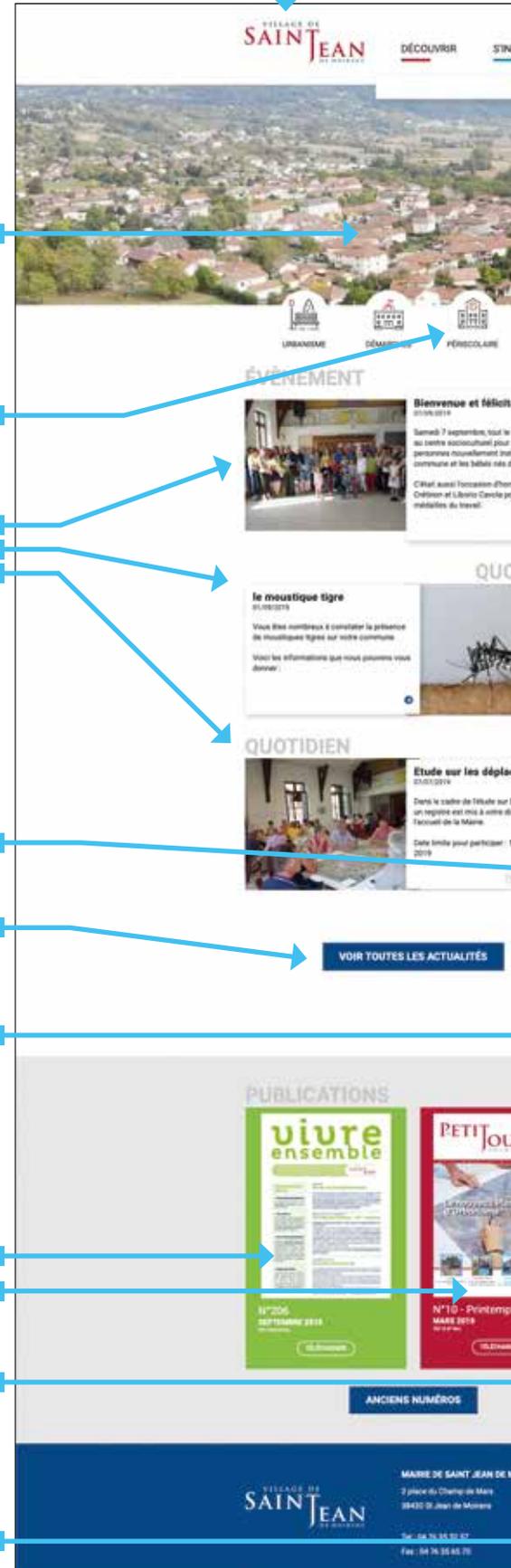
- rouge pour les évènements municipaux
- bleu pour les évènements associatifs

Téléchargement du dernier numéro des publications municipales par simple clic sur la vignette

Lien sur la dernière publication de la commune sur facebook

Coordonnées et horaires de la mairie accessibles dès la première page

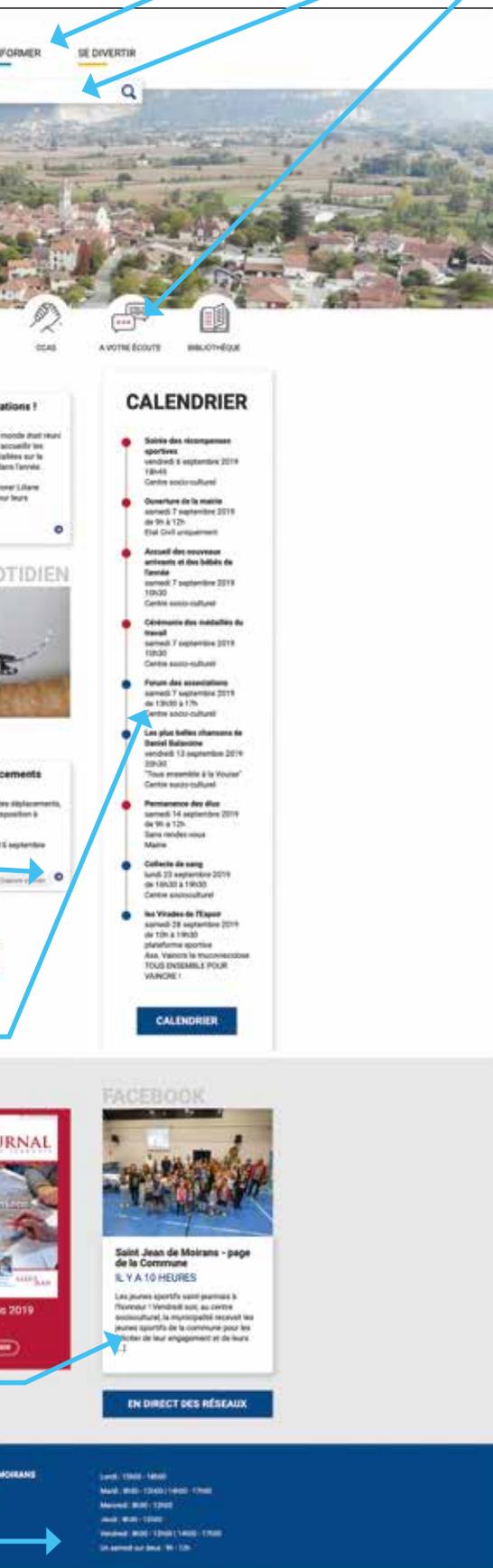
Retour à la page d’accueil par un clic sur le logo



3 grandes rubriques qui ouvrent sur des menus déroulants

Barre de recherche à partir d'un mot

Accès direct au formulaire de contact, pour écrire à la mairie



## Un travail d'équipe



Aurélie Cugnet, Françoise Rey, François Pernoud, Eric Ponti, Sandrine Moncho, Yannick Biet

Le comité consultatif, composé de Saint-Jeannais élus et non élus, a suivi une démarche par étapes pour parvenir à la mise en ligne du site

- ▶ Détermination des besoins des Saint-Jeannais
- ▶ Rédaction d'un cahier des charges exposant nos attentes
- ▶ Recherche de prestataires, à partir de la consultation de sites d'autres communes qui répondaient à nos critères
- ▶ Etude des devis
- ▶ Audition de quatre prestataires de profils très différents (personne travaillant seule, petite structure, entreprise moyenne et groupe ayant une envergure nationale)
- ▶ Choix de la société EOLAS, à l'unanimité, qui a conçu le site en fonction de nos demandes
- ▶ Elaboration de l'arborescence
- ▶ Formation
- ▶ Remplissage du site



**Sandrine Moncho**

Adjointe à la communication

## PAROLE A

Le lancement du nouveau site internet a pris un certain temps, mais il était important de s'accorder un délai de réflexion et de concertation pour déterminer nos besoins actuels et futurs. Il s'agit d'un site dont les possibilités sont immenses et qui est destiné à évoluer (par exemple par la mise en place d'une newsletter, de la gestion des salles communales, de dispositifs d'alerte.... ). Nous l'avons voulu simple d'accès et convivial, afin qu'il devienne l'outil de tous.

C'est avec vous que nous devons le faire vivre, donc n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, positives ou négatives, et à nous donner les informations que vous souhaiteriez y trouver et qui n'y sont pas encore. J'espère que vous prendrez autant plaisir à le parcourir, que nous à l'imaginer puis à le voir en ligne. Rendez-vous sur [st-jean-de-moirans.fr](http://st-jean-de-moirans.fr)

## AGIR PLUTOT QUE MENTIR !

*“Ce sera aussi la continuité des discussions entamées avec l’AREA, commencées en 2015 concernant les nuisances sonores liées au trafic de l’autoroute. Si elles peuvent parfois être difficiles, force est de constater cependant qu’un merlon est enfin en cours de réalisation ; nous sommes donc entendus et allons faire en sorte de continuer à l’être ;”*

Extrait du Petit Journal Saint-Jeannais n°10 – printemps 2019

Tels sont les mots prononcés par Madame le Maire lors de la cérémonie des vœux de janvier 2019 et repris dans le dernier Petit Journal Saint-Jeannais.

Dans le tract diffusé en mai 2019 par l’association “*Stop aux Nuisances*”, ces propos sont déformés pour devenir un “*engagement d’aménager un merlon et un écran anti bruit, financés par la commune*”, reproche étant fait alors à Madame le Maire de ne pas avoir inscrit son engagement dans les budgets 2018 et 2019.

### Que de mensonges !

Il nous est également reproché de ne pas avoir invité l’association aux discussions que la commune mène avec l’AREA. Or, nous apprenons par ce tract que des réunions se sont tenues à Saint-Jean-de-Moirans jusqu’en novembre 2016 sans que la municipalité n’y soit conviée, ni même informée. Nous notons que ces réunions étaient menées par Serge Buisson, Président de l’association, mais également Conseiller Municipal. D’après les courriers repris dans le tract, Monsieur Buisson indiquait d’ailleurs qu’il allait contacter la municipalité de Saint-Jean. Celui-ci n’a pourtant jamais évoqué ces discussions “*secrètes*” avec les élus de la majorité.

La majorité municipale est d’autant plus étonnée d’apprendre, en 2019, l’existence de ces rencontres, alors que l’association a été invitée à participer aux réunions de travail organisées par Madame le Maire avec l’AREA.

Quand le dossier a été repris en main par la nouvelle municipalité, la première démarche a été d’exiger que soit réalisée l’étude de bruit, prévue après l’ouverture de l’échangeur Mauvernay. Dès lors, des négociations ont pu être menées, en s’appuyant sur les mesures effectuées dans le cadre de celle-ci.

Le premier résultat a été l’édification d’un merlon, en 2019, financé par l’AREA. Les riverains nous ont fait part de leur satisfaction.

L’AREA et l’APRR refusant de prendre en charge d’autres aménagements, Madame le Maire a pris la décision d’écrire directement à Monsieur le Ministre de l’Environnement, le 23 avril 2019, avec copie à Madame Jacquier-Laforge, députée de notre circonscription, et à Monsieur le Préfet.

Madame le Maire, accompagnée du Premier Adjoint et de la Directrice Générale des Services, a été reçue, le 28 juin dernier, par le Secrétaire Général de la Préfecture, en présence de Madame la Députée et du Chef de



*Le premier résultat a été l’édification d’un merlon, en 2019, financé par l’AREA. Les riverains nous ont fait part de leur satisfaction.*

*Il nous est également reproché de ne pas avoir invité l’association aux discussions que la commune mène avec l’AREA. Or, nous apprenons par ce tract que des réunions se sont tenues à Saint-Jean-de-Moirans jusqu’en novembre 2016 sans que la municipalité n’y soit conviée, ni même informée.*

*Vous aurez d’ailleurs pu être l’occasion de les rencontrer puisqu’elles vont mener une enquête sur le CCAS auprès de certains d’entre vous. Je les remercie de leur présence ce soir.*

*Ce sera aussi la continuité des discussions entamées avec l’AREA, commencées en 2015 concernant les nuisances sonores liées au trafic de l’autoroute. Si elles peuvent parfois être difficiles, force est de constater cependant qu’un merlon est enfin en cours de réalisation ; nous sommes donc entendus et allons faire en sorte de continuer à l’être ;”*

*Je remercie d’ailleurs ces institutions pour la confiance qu’elles nous témoignent depuis 2016 puisque nous avons été subventionnés. Je vous tiens présent sur tous les dossiers que nous avons présentés. Je remercie particulièrement Annelise Girard, notre conseillère départementale, pour son écoute et son soutien pour défendre nos projets.*

**Tous les projets que nous avons présentés ont été subventionnés**

*Mais d’autres ont dû être arrachés de haute lutte, à force d’argumentation, de jolies à l’aurair et de notes à rédiger. Il a fallu convaincre, car rien n’était gagné. J’en profite pour remercier notre DGS, Madame Biscot, qui à mes côtés, a fait preuve de beaucoup d’énergie et d’abnégation. C’est ainsi que nous avons reçu une dotation de 200 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la Maison de Saint-Fleurprofessionnelle et 382 000 € de la Caisse d’Allocations Familiales pour le centre de loisirs... Mais si nous avons pu obtenir ces dotations, c’est aussi parce que les dépenses de la commune sont maîtrisées et que le budget présenté donne*

Printemps 2019 | 7

la Coordination Interministérielle. Etaient également présents le Directeur Adjoint des Investissements et des Constructions de l’APRR et un conducteur d’opérations Grands Projets.

Au cours de cette rencontre, Madame le Maire a défendu avec force et conviction les intérêts de la commune, et plus particulièrement des riverains de l’A48. Ses arguments ont été entendus puisque le Directeur de l’APRR s’est engagé à lui faire des propositions concrètes dans le courant du mois de septembre.

Ce dossier était entre les mains de “*Stop aux nuisances*” depuis 2003, association dont le Président a été élu à la Mairie de 2008 à 2018.

Entre 2003 et 2014, soit 11 années, aucun aménagement n’a été réalisé, ni par la Commune, ni par l’AREA. Aucune ligne budgétaire correspondant à un quelconque investissement pour mettre fin aux nuisances générées par l’A48 n’a été inscrite au budget de la commune.

Quel aplomb de la part de l’ancien Président de l’association d’oser nous reprocher aujourd’hui ce que lui-même n’a pas fait pendant tant d’années !

Nous pourrions en rire si le bien-être de tant de Saint-Jeannais n’était pas en cause.

Pour notre part, nous préférons agir que dénigrer.

Toutefois, il nous paraissait important de rétablir la vérité sur un sujet si sensible.

Sachez que nous restons mobilisés pour faire avancer ce dossier.

## Opposition

## Un PLU...

Depuis plus d'un an et lors de l'enquête publique, les 5 élus d'opposition se sont exprimés sur le PLU. Ils ont fait part de leur désaccord, tout particulièrement parce que les infrastructures ne sont pas dimensionnées pour l'afflux de population prévu.

Lors de la réunion publique du 12 février et au cours du C.M du 28 février, Mme le Maire a dit "au risque d'en dé-

cevoir certains, il n'y aura pas de pause, mais l'approbation lors de ce C.M de ce nouveau PLU" et François Pernoud de rajouter "on en est au stade où le PLU est terminé" - cf. CR. du CM 28/02.

Aujourd'hui, nos différentes actions (tract, courriers, écoute, réunions) ont contribué à stopper ce PLU inadapté. Nous avons notamment écrit à la Préfecture.

Préfecture  
Service de contrôle de la légalité  
12 place de Verdun  
38000 GRENOBLE

Lettre recommandée avec AR

A St Jean de Moirans, le 10 mars 2019

Objet :

PLU de Saint Jean de Moirans approuvé lors de la séance du conseil municipal du 28/02/2019

Documents de référence :

Rapport d'enquête publique unique du 22 décembre 2018

Note de synthèse conseil municipal du 28 février 2019

Monsieur le Préfet,

Après l'approbation du PLU de Saint Jean de Moirans le 28/02 par le conseil municipal dont nous faisons partie, nous constatons des irrégularités concernant la levée de deux réserves de l'Etat.

Réserve 1 : Phasage de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser dans l'espace préférentiel de développement pour rester compatible avec le SCoT de la Grande Région Grenobloise.

La demande de l'Etat de classer la zone d'urbanisation future du Billoud en zone IAUP a bien été prise en compte. En revanche la demande suivante ne l'a pas été : « Le PLU nécessite une réflexion nouvelle sur la temporalité de l'ouverture à l'urbanisation des différentes zones d'OAP ». En effet, la réponse de la municipalité : « Le changement de classement de la zone d'urbanisation future du Billoud en zone IAUP au lieu de 2AUP permet de prioriser le développement dans l'espace préférentiel de développement » n'est pas acceptable. Ce changement le permet mais ne le garantit pas. Si l'on s'en tient au sens usuel des mots phasage et priorité, le fait d'ouvrir simultanément et immédiatement les zones concernées à l'urbanisation ne peut pas être considéré comme un phasage et une imposition de priorités. La réserve n'est donc pas levée.

Réserve 5 : Capacité de la STEP et faisabilité de la mise en œuvre des dispositifs.

La demande de l'Etat : « La programmation de l'extension de l'urbanisation doit prendre en compte la contrainte liée à la capacité limitée de l'ouvrage d'épuration, et restreindre si nécessaire ladite extension. » n'est pas prise en compte. En effet la réponse de la majorité municipale « Le schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration par le Pays Voironnais et fera l'objet d'une enquête publique. Le rapport de présentation sera mis à jour pour préciser cette procédure en cours » ne répond pas du tout à l'exigence d'adéquation entre la capacité d'épuration et l'extension effective de l'urbanisation. La déclaration d'intention de la municipalité ne résistera pas à la réalité : dès que les zones concernées seront urbanisables, les promoteurs « urbaniseront » sans attendre la mise à niveau de la capacité d'épuration. Cela aura évidemment des conséquences désastreuses pour la population. La réserve 5 n'est donc pas levée.

D'une manière générale, le bon sens voudrait que les zones que la majorité municipale souhaite urbaniser soient urbanisables au fur et à mesure que les infrastructures et les équipements soient en capacité d'accueillir la population supplémentaire. Si l'on se contente de vœux pieux et de déclarations d'intention, les constructions anticiperont la mise à niveau des équipements collectifs et la population en subira les conséquences.

Comptant sur votre capacité à convaincre la municipalité d'organiser l'urbanisation de notre village de manière rationnelle en respectant les réserves de l'état, afin de préserver le bien-être des habitants, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Marie-Cécile MARILLAT  
Jacinthe BIANCHI  
Magali RIEUBON  
Dominique GARCIN  
Jérôme CHIAVERINI  
Conseillers municipaux de Saint Jean de Moirans.

**Pour nous, rien n'est terminé ! Nous allons œuvrer pour une réécriture complète d'un PLU réellement adapté à notre village, un PLU qui préserve l'identité de notre village, le bien-être et le cadre de vie de tous les habitants pour les années à venir.**

Marie Cécile Marillat, Dominique Garcin, Magali Rieubon, Jacinthe Bianchi et Jérôme Chiaverini vos Conseillers Municipaux d'opposition



# Sandra Boizot

## son défi solidaire

*Sandra Boizot, notre Directrice Générale des Services, est discrète sur son engagement humanitaire. Nous sommes parvenus à ce qu'elle accepte de se livrer un peu, à l'occasion du Raid Solidaire CAP FEMINA auquel elle va participer en octobre, pour la quatrième fois. Elle en profite pour faire un appel aux dons, auquel nous espérons que vous serez nombreux à répondre.*

Sandra Boizot et une amie Catherine Minisini vont participer au Raid Solidaire CAP FEMINA 100 % Féminin France-Maroc sous le numéro 273. Le but de ce raid humanitaire qui se déroulera du 2 au 17 octobre prochain est de relever un défi sportif et solidaire tout en menant une action pédagogique avec l'école des enfants hospitalisés de l'hôpital Michallon. Elles ont déjà participé à cet événement en 2013, 2017 et 2018.

---

QU'EST-CE QUE CE RAID  
HUMANITAIRE  
ET QUEL EST SON BUT ?

---

C'est un parcours organisé par l'agence Maienga, organisateur du rallye des Aïcha des gazelles déjà très connu, un raid sportif et solidaire de 5 000 km en une dizaine d'étapes en véhicules tout-terrain, réservé exclusivement aux femmes, où aventure et humanitaire sont liés.

Tout débutera en France à Ville-neuve-lès-Avignon dans le Gard. En France, le côté humanitaire s'adresse à l'organisation "Les bébés du cœur", qui vient en aide à 30 000 enfants chaque année avec du matériel de puériculture, tels que nourriture, habillement et matériel divers. Tout ce qui sera collecté par les concurrentes sera remis aux responsables le jour du départ (20 m<sup>3</sup> de matériel avait été collecté en 2013).

Ensuite direction le Maroc via l'Espagne, dont le but humanitaire cette année est la rénovation d'une école.

Après avoir rénové les écoles de Merzouga 2012, d'Hassilabiad 2013, d'El Begga 2014 de Koudiat Draoua 2015 et Merzane 2016, d'El fida en 2017, les Cap'Fées 2019 iront dans le village d'Hassi Labied, à 5 km de Merzouga.

Une belle palmeraie est située juste aux pieds des dunes et c'est justement au

sein de cette palmeraie qu'elles vont intervenir. De cette palmeraie est extraite une production essentielle à la survie des familles durant la plus grande partie de l'année. L'école et la palmeraie sont les deux leviers d'existence des familles établies à Hassi Labied. C'est une région où sévissent fréquemment les tempêtes et vents de sable. La palmeraie, irriguée par un canal principal en ciment, puise son eau sous les sables de la grande dune.

L'action solidaire 2019 consistera au déblaiement du canal principal de la palmeraie du village d'Hassi Labied sur une longueur de 800 m ainsi qu'à l'assainissement de ses rives afin de retarder l'accumulation inévitable des nouveaux gravats. Cette action pilotée par Cœur de Gazelles et l'organisation du raid se fera en partenariat avec les villageois, qui attendent les participantes avec impatience. Une journée entière pendant laquelle les Cap' Fées auront l'occasion de partager, d'échanger avec les familles et les enfants du village d'Hassi Labied et de pouvoir apporter une aide concrète.

En parallèle de cette action, une bibliothèque va être créée au sein de l'école d'Hassi Labied dans un des bâtiments d'origine, construit en pisé, qui est aujourd'hui inoccupé. En effet, le comité des parents d'élèves, très actif, soutenu par les instituteurs, souhaite que ce



bâtiment devienne un espace culturel pour les enfants du village afin d'y créer une bibliothèque dotée d'une salle de spectacles scolaires. Nous allons donc poursuivre le travail engagé par les participantes de 2013 qui avaient alors repeint les murs de l'école.

Pendant toute la durée de ce voyage les enfants à l'école de l'hôpital Michallon suivront le parcours de l'équipage 273 et leurs professeurs en profiteront pour évoquer la culture Marocaine, la langue, la cuisine, la géographie, le nombre de kilomètres, la calligraphie. Les enfants seront en contact direct avec l'équipage tout au long de ce parcours sportif et solidaire.

## Appel aux dons

Appel aux dons pour les bébés du cœur et matériel pédagogique pour les enfants d'un village du Maroc.

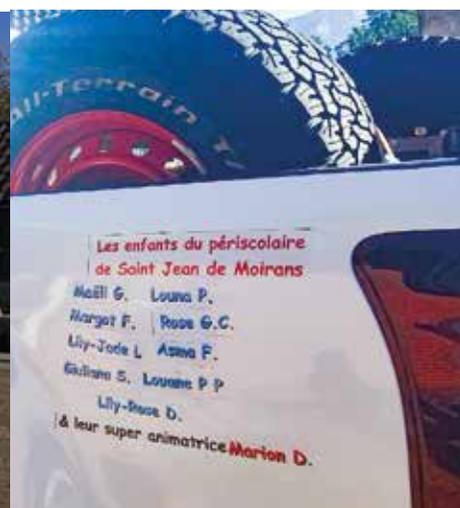
Matériel de puériculture et vêtements bébés de 0 à 3 ans.

Matériel pédagogique : livres d'enfants pour bibliothèque, cahiers, feutres, ardoises, craies, crayons de couleurs, ...

**Contacteur Sandra Boizot :**  
**06 62 03 00 56**

### CAP FEMINA 2018

**En 2018, Sandra Boizot avait présenté son projet dans le cadre des activités périscolaires de l'école Vendémiaire. Des enfants avaient suivi un cours de boussole, un atelier calligraphie et construit une carte de la France jusqu'au Maroc faisant apparaître le parcours du rallye. Ils avaient aussi conçu un pion 4x4 pour suivre la course pendant les 14 jours, notamment grâce aux vidéos et photos envoyées par Sandra, en vue de la constitution d'un road-book. Avant le départ, le véhicule 4x4 conduit par Sandra leur avait été présenté sur le parvis du centre socioculturel. Ils avaient alors eu la surprise de voir leurs prénoms inscrits sur la carrosserie.**



CARNAVAL



CHORALE DE L'ÉCOLE



MARCHÉ FESTIF



MATINÉE PROPRETÉ



JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT



Inauguration des équipements de la mare : cabane d'observation, tour à hirondelles et toilettes sèches



Balade découverte sur les bords de la Morge, animée par Vincent Gensburger



Présentation par Olivier Richet de ses installations d'aquaponie, aux Eymins

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Musiciens de la section musique de la MPT et leur professeur Dominique Gillet

FÊTE DE LA SAINT-JEAN



## RENCONTRE AVEC LE FAUCONNIER



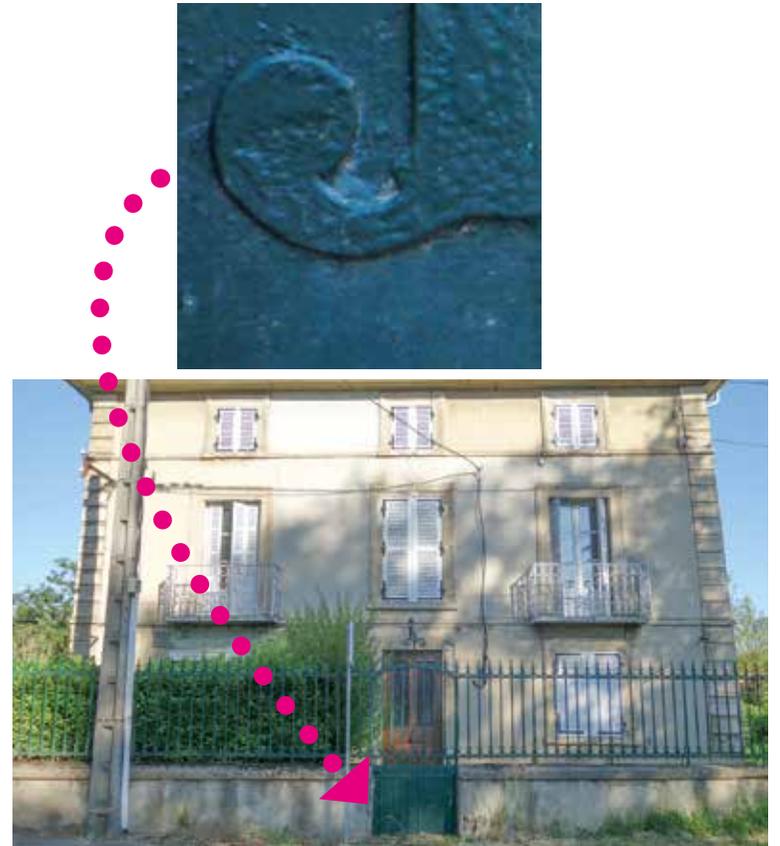
## JEUX-CONCOURS

## Résultat de la photo mystère du n° 10

Malgré sa difficulté, deux familles ont reconnu dans la photo-mystère du dernier numéro du Petit Journal Saint-Jeannais, un détail du portail d'accès à la maison qui fait l'angle entre la rue de la Manche et le chemin de la Fonderie. Bravo à ces familles qui ont patiemment arpenté la commune pour percer le mystère. Cette maison a une véritable histoire, dont nous n'avons pu avoir que quelques bribes. Si vous la connaissez, contactez Sandrine Moncho à [moncho.sandrine@gmail.com](mailto:moncho.sandrine@gmail.com), pour que nous puissions la raconter dans le prochain numéro.



Laurence Béthune et les gagnants : Mathias et Pauline Haton avec leurs deux garçons Axel et Boris et Sophie Grasta et Stéphane Damieux avec Esteban.



# La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.  
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :  
[concourssjdm@gmail.com](mailto:concourssjdm@gmail.com)

**Les réponses doivent être envoyées  
avant le 30 septembre 2019**

Trois gagnants seront désignés par tirage au sort effectué le 1er octobre.

Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en Mairie.

Si personne n'a trouvé au 30 septembre, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune  
et les trois premiers qui trouvent auront gagné.

**Soyez perspicace !**

## Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : [mairie@st-jean-de-moirans.fr](mailto:mairie@st-jean-de-moirans.fr)

[www.st-jean-de-moirans.fr](http://www.st-jean-de-moirans.fr)